



SOLIDARFLOP

**Association des citoyen(ne)s
contribuables et habitant(es) du Cher**

COMMUNIQUÉ

Saint Germain du Puy, le 22 juillet 2011

Communiqué de Maxime Camuzat,

Président de Solidarflop,

1er Vice-président du Conseil Général du Cher, Maire de Saint Germain du Puy.

**Voici un exemple très concret des soi-disant « compensations financières intégrales » que l'Etat donne aux Conseils généraux pour assumer les infrastructures et compétences» :
Le transfert du « Pont de St Doulchard sur l'ex RN 76 »**

Le Conseil Général du Cher avait inscrit à son budget principal une partie des sommes qu'il estimait que l'Etat aurait dû lui verser pour exercer les compétences, et, ou les infrastructures (routes, etc...) qu'il lui a été transféré : la Cour des Comptes, saisie par Madame le Préfet du Cher, a donné son avis sur cette demande.

Au-delà de son avis général –que vous trouverez sur le site du Conseil Général du Cher–, comment ne pas noter ce qu'elle écrit plus précisément sur la question du transfert de la Route Nationale 76, devenue « Route Nationale d'Intérêt Local n°76 », et plus particulièrement du pont qui passe au dessus des voies ferrées, à St Doulchard, à proximité de la gare de Bourges.

Après avoir rappelé de façon détaillée le dossier, qui montre que si l'Etat n'avait pas caché les travaux, leur ampleur et leur montant n'avait pas été signalés au Conseil Général.

En effet, après que le transfert ait été effectué, le coût de ces « travaux nécessaires » a été estimé à1 730 000 euros (1 millions sept cent trente mille euros).

Alors que, comme l'écrit la Cour des Comptes, le Ministère de l'Equipement « l'avait pris en compte dans sa dotation financière versée au Département du Cher pour l'entretien des œuvres d'art des RN transférées et qu'il n'existait pas d'autre possibilité de financement par l'Etat ». Or, cette dotation est de 37 000 euros par an.

Oui, vous avez bien lu : 37 000 euros par an, pour tous les « ouvrages d'art » (ponts, etc...) des RN transférées au Conseil Général du Cher.

Le seul « pont de St Doulchard » va coûter au Conseil Général 1 730 000 euros.

J'avais à l'époque, demandé que le Conseil Général du Cher aille en justice pour que l'Etat lui paie cette dette ! Car, faute de cette compensation par l'Etat, d'une façon ou d'une autre, ce sont les impôts locaux des habitants du Cher qui « devront payer ».

Je continue, encore plus, à regretter que nous ne l'ayons pas fait.

SOLIDARFLOP

Siège social: Mairie de Saint Germain du Puy, rue Joliot Curie (18390)

www.solidarflop.org

solidarflop@solidarflop.org